

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE (1)

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COM COM PAYS APT LUBERON -
PRINCIPAL (2)**

Numéro SIRET : 20004062400054

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'APT

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE (3)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	27
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	43
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	45
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	46
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	48
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
A4 - Etat des provisions	50
A5 - Etalement des provisions	51
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	52
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	53
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	55
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	56
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	57
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	58
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	59
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	60
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	61
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	63
A10.3 - Opérations liées aux cessions	64
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	65
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	66
A11 - Etat des travaux en régie	67
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	69
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	70
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	71
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	72
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	73
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	74
B1.6 - Etat des engagements reçus	75
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	76
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	77

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	78
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	79
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	80
C1.2 - Actions de formation des élus	83
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	84
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	85
C3.2 - Liste des établissements publics créés	86
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	87
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	88
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	89
C3.6 - Identification des flux croisés	92
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	93
D2 - Arrêté et signatures	94

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE	CA 2016
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 247 275,57	G	3 471 826,16
	Section d'investissement	B	1 393 263,59	H	772 055,94

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	25 762,13 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 481 446,03 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	4 640 539,16	= G+H+I+J	5 751 090,26
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 043 217,31	L	342 019,49
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 043 217,31	= K+L	342 019,49

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 247 275,57	= G+I+K	3 497 588,29
	Section d'investissement	= B+D+F	2 436 480,90	= H+J+L	2 595 521,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 683 756,47	= G+H+I+J+K+L	6 093 109,75

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 043 217,31	L	342 019,49
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		342 019,49
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	109 946,10	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	933 271,21	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	446 271,46	328 601,95	16 583,10	0,00	101 086,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 790 695,00	2 612 033,31	0,00	0,00	178 661,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 236 966,46	2 940 635,26	16 583,10	0,00	279 748,10
66	Charges financières	61 489,00	36 000,36	25 121,43	0,00	367,21
67	Charges exceptionnelles	1 390,00	1 309,17	0,00	0,00	80,83
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 299 845,46	2 977 944,79	41 704,53	0,00	280 196,14
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	221 829,54	227 626,25			-5 796,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		221 829,54	227 626,25			-5 796,71
TOTAL		3 521 675,00	3 205 571,04	41 704,53	0,00	274 399,43
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	85 807,96	108 305,90	0,00	0,00	-22 497,94
70	Produits services, domaine et ventes div	322 400,00	265 860,36	86 413,00	0,00	-29 873,36
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 138 200,00	960 552,27	91 300,00	0,00	86 347,73
75	Autres produits de gestion courante	1 887 011,50	1 887 779,37	0,00	0,00	-767,87
Total des recettes de gestion courante		3 433 419,46	3 222 497,90	177 713,00	0,00	33 208,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	9 141,03	0,00	0,00	-9 141,03
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 433 419,46	3 231 638,93	177 713,00	0,00	24 067,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	62 492,54	62 474,23			18,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		62 492,54	62 474,23			18,31
TOTAL		3 495 912,00	3 294 113,16	177 713,00	0,00	24 085,84
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 25 762,13				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	594,00	594,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 609,90	92 859,30	109 946,10	15 804,50
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 316 784,56	1 064 089,64	933 271,21	319 423,71
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 535 988,46	1 157 542,94	1 043 217,31	335 228,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	161 999,00	160 746,42	0,00	1 252,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	161 999,00	160 746,42	0,00	1 252,58
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 697 987,46	1 318 289,36	1 043 217,31	336 480,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	62 492,54	62 474,23		18,31
041	Opérations patrimoniales (1)	12 500,00	12 500,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	74 992,54	74 974,23		18,31
	TOTAL	2 772 980,00	1 393 263,59	1 043 217,31	336 499,10
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	765 191,55	408 709,69	342 019,49	14 462,37
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	208 791,91	40 000,00	0,00	168 791,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	973 983,46	448 709,69	342 019,49	183 254,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	83 220,00	83 220,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	83 220,00	83 220,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 057 203,46	531 929,69	342 019,49	183 254,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	221 829,54	227 626,25		-5 796,71

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	12 500,00	12 500,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		234 329,54	240 126,25		-5 796,71
TOTAL		1 291 533,00	772 055,94	342 019,49	177 457,57
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 1 481 446,03			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	345 185,05		345 185,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 612 033,31		2 612 033,31
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	61 121,79	0,00	61 121,79
67	Charges exceptionnelles	1 309,17	8 328,25	9 637,42
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	219 298,00	219 298,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 019 649,32	227 626,25	3 247 275,57
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	74 974,23	74 974,23
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 746,42	0,00	160 746,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Différences sur réalisation d'immo. (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	594,00	0,00	594,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	92 859,30	0,00	92 859,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 064 089,64	0,00	1 064 089,64
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 318 289,36	74 974,23	1 393 263,59
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	108 305,90		108 305,90
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	352 273,36		352 273,36
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 051 852,27		1 051 852,27
75	Autres produits de gestion courante	1 887 779,37	0,00	1 887 779,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 141,03	62 474,23	71 615,26
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 409 351,93	62 474,23	3 471 826,16
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				25 762,13

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 220,00	0,00	83 220,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	408 709,69	0,00	408 709,69
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00	12 500,00	52 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo.		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	8 328,25	8 328,25
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		219 298,00	219 298,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		531 929,69	240 126,25	772 055,94
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				1 481 446,03

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	446 271,46	328 601,95	16 583,10	0,00	101 086,41
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	29 125,00	25 372,59	0,00	0,00	3 752,41
60611	Eau et assainissement	6 250,00	5 876,41	0,00	0,00	373,59
60612	Energie - Electricité	25 000,00	18 296,00	0,00	0,00	6 704,00
60621	Combustibles	8 700,00	4 545,21	0,00	0,00	4 154,79
60622	Carburants	800,00	539,15	0,00	0,00	260,85
60623	Alimentation	59 058,00	52 168,45	1 808,55	0,00	5 081,00
60631	Fournitures d'entretien	16 600,00	12 023,04	0,00	0,00	4 576,96
60632	Fournitures de petit équipement	25 400,00	17 797,13	1 513,42	0,00	6 089,45
60636	Vêtements de travail	0,00	945,82	0,00	0,00	-945,82
6064	Fournitures administratives	9 700,00	8 457,70	0,00	0,00	1 242,30
6068	Autres matières et fournitures	30 380,00	23 010,58	2 174,89	0,00	5 194,53
611	Contrats de prestations de services	44 702,50	36 121,12	1 559,94	0,00	7 021,44
6132	Locations immobilières	4 800,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
61521	Entretien terrains	6 450,00	2 115,48	100,00	0,00	4 234,52
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 500,00	8 192,10	5 207,58	0,00	-2 899,68
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	9 900,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	47,98	0,00	0,00	952,02
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 450,00	2 269,71	0,00	0,00	1 180,29
6156	Maintenance	12 000,00	9 787,40	0,00	0,00	2 212,60
6161	Multirisques	5 405,96	5 400,70	0,00	0,00	5,26
6182	Documentation générale et technique	2 700,00	1 802,55	0,00	0,00	897,45
6188	Autres frais divers	41 520,00	25 045,48	0,00	0,00	16 474,52
6226	Honoraires	22 380,00	17 574,40	378,00	0,00	4 427,60
6231	Annonces et insertions	1 500,00	2 676,00	0,00	0,00	-1 176,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 100,00	4 816,71	640,72	0,00	8 642,57
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	2 062,80	0,00	0,00	3 937,20
6251	Voyages et déplacements	10 800,00	7 445,34	0,00	0,00	3 354,66
6261	Frais d'affranchissement	3 300,00	1 850,87	0,00	0,00	1 449,13
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	10 630,36	0,00	0,00	1 369,64
627	Services bancaires et assimilés	0,00	130,53	0,00	0,00	-130,53
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	3 250,00	2 859,68	3 200,00	0,00	-2 809,68
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 000,00	2 589,05	0,00	0,00	3 410,95
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	11 351,61	0,00	0,00	-1 351,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 790 695,00	2 612 033,31	0,00	0,00	178 661,69
6217	Personnel affecté par la commune membre	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	2 859,19	0,00	0,00	-359,19
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 100,00	7 550,61	0,00	0,00	549,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 040,00	24 164,64	0,00	0,00	1 875,36
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	13 001,00	12 994,90	0,00	0,00	6,10
64111	Rémunération principale titulaires	1 321 807,00	1 265 733,47	0,00	0,00	56 073,53
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	31 791,00	29 938,65	0,00	0,00	1 852,35
64118	Autres indemnités titulaires	138 512,00	94 905,43	0,00	0,00	43 606,57
64131	Rémunérations non tit.	284 510,00	296 013,41	0,00	0,00	-11 503,41
64162	Emplois d'avenir	74 035,00	72 557,13	0,00	0,00	1 477,87
64168	Autres emplois d'insertion	10 015,00	10 015,46	0,00	0,00	-0,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	338 098,00	303 285,86	0,00	0,00	34 812,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	402 577,00	360 607,03	0,00	0,00	41 969,97
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	23 401,00	23 067,33	0,00	0,00	333,67
6455	Cotisations pour assurance du personnel	55 179,00	55 178,77	0,00	0,00	0,23
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 518,00	13 495,20	0,00	0,00	22,80
6478	Autres charges sociales diverses	18 331,00	18 544,43	0,00	0,00	-213,43
6488	Autres charges	22 780,00	21 121,80	0,00	0,00	1 658,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 236 966,46	2 940 635,26	16 583,10	0,00	279 748,10
66	Charges financières (b)	61 489,00	36 000,36	25 121,43	0,00	367,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 605,00	63 601,79	0,00	0,00	3,21
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 116,00	-27 601,43	25 121,43	0,00	364,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 390,00	1 309,17	0,00	0,00	80,83
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	128,34	0,00	0,00	71,66
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 190,00	1 180,83	0,00	0,00	9,17
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 299 845,46	2 977 944,79	41 704,53	0,00	280 196,14
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	221 829,54	227 626,25			-5 796,71
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	8 328,25			-8 328,25
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	219 329,54	219 298,00			31,54
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	2 500,00	0,00			2 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		221 829,54	227 626,25			-5 796,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		221 829,54	227 626,25			-5 796,71
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 521 675,00	3 205 571,04	41 704,53	0,00	274 399,43
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	25 121,43
Montant des ICNE de l'exercice N-1	27 601,43
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 480,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	85 807,96	108 305,90	0,00	0,00	-22 497,94
6419	Remboursements rémunérations personnel	85 807,96	108 305,90	0,00	0,00	-22 497,94
70	Produits services, domaine et ventes div	322 400,00	265 860,36	86 413,00	0,00	-29 873,36
7066	Redevances services à caractère social	317 400,00	260 860,36	86 413,00	0,00	-29 873,36
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 138 200,00	960 552,27	91 300,00	0,00	86 347,73
7478	Participat° Autres organismes	1 138 200,00	960 552,27	91 300,00	0,00	86 347,73
75	Autres produits de gestion courante	1 887 011,50	1 887 779,37	0,00	0,00	-767,87
7552	Prise en charge déficit BA administratif	1 887 011,50	1 887 000,00	0,00	0,00	11,50
758	Produits divers de gestion courante	0,00	779,37	0,00	0,00	-779,37
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 433 419,46	3 222 497,90	177 713,00	0,00	33 208,56
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	9 141,03	0,00	0,00	-9 141,03
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	8 328,25	0,00	0,00	-8 328,25
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	812,78	0,00	0,00	-812,78
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 433 419,46	3 231 638,93	177 713,00	0,00	24 067,53
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	<i>62 492,54</i>	<i>62 474,23</i>			<i>18,31</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>62 492,54</i>	<i>62 474,23</i>			<i>18,31</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		62 492,54	62 474,23			18,31
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 495 912,00	3 294 113,16	177 713,00	0,00	24 085,84
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		25 762,13				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	594,00	594,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	594,00	594,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	218 609,90	92 859,30	109 946,10	15 804,50
2135	Installations générales, agencements	136 527,69	60 922,53	52 457,70	23 147,46
2183	Matériel de bureau et informatique	9 872,20	3 101,68	4 185,65	2 584,87
2184	Mobilier	43 000,41	19 254,03	35 855,74	-12 109,36
2188	Autres immobilisations corporelles	29 209,60	9 581,06	17 447,01	2 181,53
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 316 784,56	1 064 089,64	933 271,21	319 423,71
2313	Constructions	2 316 784,56	1 046 695,11	933 271,21	336 818,24
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	17 394,53	0,00	-17 394,53
Total des dépenses d'équipement		2 535 988,46	1 157 542,94	1 043 217,31	335 228,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	161 999,00	160 746,42	0,00	1 252,58
1641	Emprunts en euros	156 070,00	156 068,07	0,00	1,93
1678	Autres emprunts et dettes	5 929,00	4 678,35	0,00	1 250,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		161 999,00	160 746,42	0,00	1 252,58
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 697 987,46	1 318 289,36	1 043 217,31	336 480,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	62 492,54	62 474,23		18,31
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	62 492,54	62 474,23		18,31
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	3 730,54	3 718,80		11,74
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	3 228,00	3 227,33		0,67
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	1 383,00	1 383,00		0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	13 315,00	13 313,18		1,82
13918	Autres subventions d'équipement	37 961,00	37 956,92		4,08
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	2 875,00	2 875,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	12 500,00	12 500,00		0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	12 500,00	12 500,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		74 992,54	74 974,23		18,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 772 980,00	1 393 263,59	1 043 217,31	336 499,10
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	765 191,55	408 709,69	342 019,49	14 462,37
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	80 500,00	24 150,00	56 350,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	36 571,00	36 570,45	0,00	0,55
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	648 120,55	347 989,24	285 669,49	14 461,82
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	208 791,91	40 000,00	0,00	168 791,91
1641	Emprunts en euros	168 791,91	0,00	0,00	168 791,91
1678	Autres emprunts et dettes	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		973 983,46	448 709,69	342 019,49	183 254,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	83 220,00	83 220,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	83 220,00	83 220,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		83 220,00	83 220,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 057 203,46	531 929,69	342 019,49	183 254,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	221 829,54	227 626,25		-5 796,71
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	2 500,00	0,00		2 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	8 328,25		-8 328,25
28051	Concessions et droits similaires	912,00	908,96		3,04
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	113,54	110,63		2,91
281318	Autres bâtiments publics	112 047,00	112 046,27		0,73
28135	Installations générales, agencements, ..	17 166,00	17 162,63		3,37
281571	Matériel roulant	1 500,00	1 500,00		0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	41 565,00	41 563,08		1,92
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	321,00	320,54		0,46
281784	Mobilier (m. à dispo)	2 483,00	2 479,58		3,42
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 303,00	1 300,33		2,67
28181	Installations générales, aménagt divers	595,00	594,02		0,98
28182	Matériel de transport	1 190,00	1 189,75		0,25
28183	Matériel de bureau et informatique	7 046,00	7 043,51		2,49
28184	Mobilier	12 145,00	12 139,51		5,49
28188	Autres immo. corporelles	20 943,00	20 939,19		3,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		221 829,54	227 626,25		-5 796,71
041	Opérations patrimoniales (5)	12 500,00	12 500,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	12 500,00	12 500,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		234 329,54	240 126,25		-5 796,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 291 533,00	772 055,94	342 019,49	177 457,57

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	1 481 446,03			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : CRECHE ST-SATURNIN

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		662 851,89	A	438 581,47	242 745,92	-18 475,50	B	486 617,11
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	662 851,89		438 581,47	242 745,92	-18 475,50		486 617,11
2313	Constructions	662 851,89		438 581,47	242 745,92	-18 475,50		486 617,11

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		178 951,06	C	122 601,06	56 350,00	0,00	D	124 550,00
13	Subventions d'investissement	178 951,06		122 601,06	56 350,00	0,00		124 550,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	80 500,00		24 150,00	56 350,00	0,00		24 150,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	98 451,06		98 451,06	0,00	0,00		100 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-315 980,41	D - B	-362 067,11

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : GESTION DU PATRIMOINE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 1 083,60	0,00	-1 083,60	B 2 181,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 083,60	0,00	-1 083,60	2 181,60
2184	Mobilier	0,00	1 083,60	0,00	-1 083,60	2 181,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 083,60	D - B	-2 181,60

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : CRECHE CERESTE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		8 076,00	A	8 076,00	0,00	0,00	B	29 485,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	8 076,00		8 076,00	0,00			29 485,20
2135	Installations générales, agencements	8 076,00		8 076,00	0,00			29 485,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00		D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00			0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 076,00	D - B	-29 485,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : LE LIEVRE ET LA TORTUE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		736 969,67	A 31 791,45	36 124,15	669 054,07	B 44 533,31
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 346,87	1 748,01	1 320,00	278,86	14 489,87
2135	Installations générales, agencements	3 346,87	1 748,01	1 320,00	278,86	14 489,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	733 622,80	30 043,44	34 804,15	668 775,21	30 043,44
2313	Constructions	733 622,80	30 043,44	34 804,15	668 775,21	30 043,44

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	264 000,00	C 0,00	0,00	264 000,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	264 000,00	0,00	0,00	264 000,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	264 000,00	0,00	0,00	264 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-31 791,45	D - B	-44 533,31

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : CRECHE GARGAS

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 650,00	A 14 078,97	0,00	-7 428,97	B 1 102 163,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 447,50	0,00	-7 447,50	29 835,17
2184	Mobilier	0,00	7 447,50	0,00	-7 447,50	29 835,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 650,00	6 631,47	0,00	18,53	1 072 328,52
2313	Constructions	6 650,00	6 631,47	0,00	18,53	1 072 328,52

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-14 078,97	D - B	-1 102 163,69

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40 (1)
LIBELLE : CRECHE CASENEUVE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		0,00	A	172,80	0,00	-172,80	B	172,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		172,80	0,00	-172,80		172,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		172,80	0,00	-172,80		172,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		36 571,00	C	36 570,45	0,00	0,55	D	91 890,45
13	Subventions d'investissement	36 571,00		36 570,45	0,00	0,55		91 890,45
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	36 571,00		36 570,45	0,00	0,55		91 890,45
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	36 397,65	D - B	91 717,65

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1)
LIBELLE : REHABILITATION MAISON PETITE ENFANCE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		35 000,00	A 32 152,08	31 686,30	-28 838,38	B 67 099,13
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	32 152,08	31 686,30	-28 838,38	67 099,13
2135	Installations générales, agencements	35 000,00	32 152,08	31 686,30	-28 838,38	67 099,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-32 152,08	D - B	-67 099,13

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1)
LIBELLE : CRECHE APT

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		913 659,87	A	571 438,73	655 721,14	-313 500,00	B	898 051,29
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	913 659,87		571 438,73		655 721,14		-313 500,00
2313	Constructions	913 659,87		571 438,73		655 721,14		-313 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		285 669,49	C	249 538,18	285 669,49	-249 538,18	D	317 868,69
13	Subventions d'investissement	285 669,49		249 538,18		285 669,49		-249 538,18
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	285 669,49		249 538,18		285 669,49		-249 538,18
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-321 900,55	D - B	-580 182,60

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	1 318 289	0	0	0	1 318 289
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	1 157 543	0	0	0	1 157 543
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											74 974
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	1 393 264	0	0	0	1 393 264						
Total recettes	0	2 253 502	0	0	0	2 253 502						
Solde d'investissement	0	860 238	0	0	0	860 238						
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	1 043 217	0	0	0	1 043 217						
Total RAR recettes	0	342 019	0	0	0	342 019						
SOLDE RAR investissement	0	-701 198	0	0	0	-701 198						

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	3 247 276	0	0	0	3 247 276						
Total recettes	0	3 497 588	0	0	0	3 497 588						
Solde de fonctionnement	0	250 313	0	0	0	250 313						
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0							
Total RAR recettes	0	0	0	0	0							
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0							

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	2 436 481	0	0	0	2 436 481
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	2 361 507	0	0	0	2 361 507
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	160 746	0	0	0	160 746
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	156 068	0	0	0	156 068
1678	Autres emprunts et dettes	0	0	0	0	0	0	0	4 678	0	0	0	4 678
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	594	0	0	0	594
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	594	0	0	0	594
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	202 805	0	0	0	202 805
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	113 380	0	0	0	113 380
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	7 287	0	0	0	7 287
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	55 110	0	0	0	55 110
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	27 028	0	0	0	27 028
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	1 997 361	0	0	0	1 997 361
2313	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	1 979 966	0	0	0	1 979 966
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	0	0	0	0	0	0	17 395	0	0	0	17 395
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	74 974	0	0	0	74 974
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	62 474	0	0	0	62 474
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	0	0	0	0	0	0	0	3 719	0	0	0	3 719
13913	<i>Sub. transf cpte résult. Départements</i>	0	0	0	0	0	0	0	3 227	0	0	0	3 227
139141	<i>Sub. transf cpte résult. Communes du GFP</i>	0	0	0	0	0	0	0	1 383	0	0	0	1 383
13916	<i>Sub. transf cpte résult. Autres EPL</i>	0	0	0	0	0	0	0	13 313	0	0	0	13 313
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	0	0	0	0	0	0	0	37 957	0	0	0	37 957
13931	<i>Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.</i>	0	0	0	0	0	0	0	2 875	0	0	0	2 875
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	12 500	0	0	0	12 500
1316	<i>Subv. transf. Autres E.P.L.</i>	0	0	0	0	0	0	0	12 500	0	0	0	12 500
001	<i>Solde d'exécution reporté de N-1</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	2 595 521	0	0	0	2 595 521
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	873 949	0	0	0	873 949
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	83 220	0	0	0	83 220
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	83 220	0	0	0	83 220
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	750 729	0	0	0	750 729
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	0	0	0	0	0	80 500	0	0	0	80 500
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	36 570	0	0	0	36 570
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0	0	0	0	0	0	0	633 659	0	0	0	633 659
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	0	0	40 000
1678	Autres emprunts et dettes	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	0	0	40 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	240 126	0	0	0	240 126
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	227 626	0	0	0	227 626
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	8 328	0	0	0	8 328
28051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	909	0	0	0	909
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	111	0	0	0	111
281318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	112 046	0	0	0	112 046
28135	Installations générales, agencements, ..	0	0	0	0	0	0	0	17 163	0	0	0	17 163
281571	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	1 500
281735	Installations générales (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	41 563	0	0	0	41 563
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	321	0	0	0	321
281784	Mobilier (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	2 480	0	0	0	2 480
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	1 300	0	0	0	1 300
28181	Installations générales, aménagt divers	0	0	0	0	0	0	0	594	0	0	0	594
28182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	1 190	0	0	0	1 190
28183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	7 044	0	0	0	7 044
28184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	12 140	0	0	0	12 140
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	0	20 939	0	0	0	20 939
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	12 500	0	0	0	12 500
1678	Autres emprunts et dettes	0	0	0	0	0	0	0	12 500	0	0	0	12 500
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	1 481 446	0	0	0	1 481 446

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	3 247 276	0	0	0	3 247 276						
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	3 019 649	0	0	0	3 019 649
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	345 185	0	0	0	345 185
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	0	0	0	0	25 373	0	0	0	25 373
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	5 876	0	0	0	5 876

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	18 296	0	0	0	18 296
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	4 545	0	0	0	4 545
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	539	0	0	0	539
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	53 977	0	0	0	53 977
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	12 023	0	0	0	12 023
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	19 311	0	0	0	19 311
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	946	0	0	0	946
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	8 458	0	0	0	8 458
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	25 185	0	0	0	25 185
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	37 681	0	0	0	37 681
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	4 800	0	0	0	4 800
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	2 215	0	0	0	2 215
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	13 400	0	0	0	13 400
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	48	0	0	0	48
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	2 270	0	0	0	2 270
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	9 787	0	0	0	9 787
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	5 401	0	0	0	5 401
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	0	1 803	0	0	0	1 803
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	25 045	0	0	0	25 045
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	17 952	0	0	0	17 952
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	2 676	0	0	0	2 676
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	5 457	0	0	0	5 457
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	2 063	0	0	0	2 063
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	7 445	0	0	0	7 445
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	1 851	0	0	0	1 851
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	10 630	0	0	0	10 630
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	131	0	0	0	131
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0	0	0	0	0	0	0	6 060	0	0	0	6 060
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	2 589	0	0	0	2 589
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	11 352	0	0	0	11 352
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	2 612 033	0	0	0	2 612 033
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	0	0	0	2 859	0	0	0	2 859
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	7 551	0	0	0	7 551
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	24 165	0	0	0	24 165

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	12 995	0	0	0	12 995
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	1 265 733	0	0	0	1 265 733
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	29 939	0	0	0	29 939
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	94 905	0	0	0	94 905
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	296 013	0	0	0	296 013
64162	Emplois d'avenir	0	0	0	0	0	0	0	72 557	0	0	0	72 557
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	0	0	0	10 015	0	0	0	10 015
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	303 286	0	0	0	303 286
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	360 607	0	0	0	360 607
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	23 067	0	0	0	23 067
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	55 179	0	0	0	55 179
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	13 495	0	0	0	13 495
6478	Autres charges sociales diverses	0	0	0	0	0	0	0	18 544	0	0	0	18 544
6488	Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	21 122	0	0	0	21 122
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	61 122	0	0	0	61 122
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	63 602	0	0	0	63 602
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	-2 480	0	0	0	-2 480
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	1 309	0	0	0	1 309
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0	0	0	0	0	0	0	128	0	0	0	128
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	1 181	0	0	0	1 181
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	227 626	0	0	0	227 626
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	227 626	0	0	0	227 626
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	0	0	0	0	0	0	0	8 328	0	0	0	8 328

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	219 298	0	0	0	219 298
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	3 497 588	0	0	0	3 497 588						
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	3 409 352	0	0	0	3 409 352
013	Atténuations de charges	0	108 306	0	0	0	108 306						
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	108 306	0	0	0	108 306
70	Produits des services, du domaine, vente	0	352 273	0	0	0	352 273						
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	347 273	0	0	0	347 273
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	5 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0							
74	Dotations et participations	0	1 051 852	0	0	0	1 051 852						
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	1 051 852	0	0	0	1 051 852
75	Autres produits de gestion courante	0	1 887 779	0	0	0	1 887 779						
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	0	0	0	1 887 000	0	0	0	1 887 000
758	Produits divers de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	779	0	0	0	779
76	Produits financiers	0	0	0	0	0							
77	Produits exceptionnels	0	9 141	0	0	0	9 141						
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	8 328	0	0	0	8 328
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	813	0	0	0	813
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0							
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	62 474	0	0	0	62 474

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2016

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	62 474	0	0	0	62 474
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	0	0	0	0	0	0	0	62 474	0	0	0	62 474
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	25 762	0	0	0	25 762

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 642 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 642 000,00									
A291021	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/04/2010	2010-05-25	25/09/2010	200 000,00	F		3,650	3,650	EURO	T	X Autres	N	A-1
CRECHE DE CERESTE		21/05/2011	2011-05-21	21/05/2012	175 000,00	F		4,270	4,270	EURO	A	C	N	A-1
DR A291208U		28/04/2012	2012-04-28	25/07/2013	67 000,00	F		4,840	4,840	EURO	A	C	N	A-1
MON504241EUR		09/07/2015	2015-09-07	01/10/2016	700 000,00	R		1,092	1,092	EURO	A	C	N	A-1
ONE-6596644		19/06/2014	2014-07-07	07/07/2015	1 500 000,00	F		2,920	2,920	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					61 783,50									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					61 783,50									
2010253	CAISSE D ALLOCATION FAMILIALE	26/10/2010	2010-10-26	01/09/2012	21 783,50	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
SPC201500180	CAISSE D ALLOCATION FAMILIALE	15/08/2016	2016-08-31	01/09/2017	40 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 703 783,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 297 563,79					156 068,07	63 601,79	0,00	25 121,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 297 563,79					156 068,07	63 601,79	0,00	25 121,43
A291021	N	0,00	A-1	126 475,07	8,50	F		3,650	12 471,85	4 902,15	0,00	76,94
CRECHE DE CERESTE	N	0,00	A-1	128 353,91	10,00	F		4,270	10 125,23	5 913,06	0,00	3 349,32
DR A291208U	N	0,00	A-1	53 487,57	11,00	F		4,840	3 621,24	2 764,07	0,00	1 121,81
MON504241EUR	N	0,00	A-1	653 333,33	14,00	R		1,092	46 666,67	7 894,25	0,00	1 457,30
ONE-6596644	N	0,00	A-1	1 335 913,91	13,00	F		2,920	83 183,08	42 128,26	0,00	19 116,06
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		50 891,75					2 178,35	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		50 891,75					2 178,35	0,00	0,00	0,00
2010253	N	0,00	A-1	10 891,75	5,00	F		0,000	2 178,35	0,00	0,00	0,00
SPC201500180	N	0,00	A-1	40 000,00	5,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 348 455,54					158 246,42	63 601,79	0,00	25 121,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 348 455,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
MISE AUX NORMES LA CHRISALYDE	12 500,00	3 750,00	8 750,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			2016-06-16
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Elaboration et révision des documents d'urbanisme	10	01/01/2016
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	01/01/2016
L	Subventions d'équipement versées - droit privé	5	01/01/2016
L	Subventions d'équipements versées - droit public	15	01/01/2016
L	Logiciels	5	01/01/2016
L	Matériel de transport et véhicules	10	01/01/2016
L	Mobilier	10	01/01/2016
L	Matériel bureau, informatique, téléphonie, reprogr.	5	01/01/2016
L	Matériel et outillage technique	10	01/01/2016
L	Equipements de cuisine	10	01/01/2016
L	Equipements sportif	10	01/01/2016
L	Autres matériels	10	01/01/2016
L	Coffres forts	10	01/01/2016
L	Plantations d'arbres, arbustes et massifs	15	01/01/2016
L	Agencements et aménagements de terrains	15	01/01/2016
L	Aménagement et installations liés aux bâtiments	15	01/01/2016
L	Construction bâtiments publics	40	01/01/2016
L	Construction sur sol d'autrui	40	01/01/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		224 491,54	223 220,65
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		161 999,00	160 746,42
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	156 070,00	156 068,07
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	5 929,00	4 678,35
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		62 492,54	62 474,23
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	62 492,54	62 474,23
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	223 220,65	1 043 217,31	0,00	1 266 437,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		302 549,54	III 302 518,00
Ressources propres externes de l'année (a)		83 220,00	83 220,00
10222	FCTVA	83 220,00	83 220,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		219 329,54	219 298,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	912,00	908,96
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	113,54	110,63
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	112 047,00	112 046,27
28135	<i>Installations générales, agencements, ...</i>	17 166,00	17 162,63
281571	<i>Matériel roulant</i>	1 500,00	1 500,00
281735	<i>Installations générales (m. à dispo)</i>	41 565,00	41 563,08
281783	<i>Matériel bureau et info. (m. à dispo)</i>	321,00	320,54
281784	<i>Mobilier (m. à dispo)</i>	2 483,00	2 479,58
281788	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	1 303,00	1 300,33
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	595,00	594,02
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 190,00	1 189,75
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	7 046,00	7 043,51
28184	<i>Mobilier</i>	12 145,00	12 139,51
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	20 943,00	20 939,19
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	302 518,00	342 019,49	1 481 446,03	0,00	2 125 983,52

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 266 437,96
Ressources propres disponibles	IV	2 125 983,52
Solde	V = IV – II (3)	859 545,56

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/12/2016	MEUBLE D'ANGLE EVIER+CUISSON PE8	244,98	0,00	0
31/12/2016	POUSSETTE SIMPLE LA CHRYSALIDE PE8	144,00	0,00	0
31/12/2016	COFFRE FORT PE1	217,20	0,00	0
31/12/2016	EQUIP MESURE TEMPERATURE PE8	126,00	0,00	0
31/12/2016	EQUIP MESURE TEMPERATURE PE8	417,60	0,00	0
31/12/2016	EQUIP MESURE TEMPERATURE PE8	156,00	0,00	0
31/12/2016	EQUIP MESURE TEMPERATURE PE8	118,80	0,00	0
31/12/2016	EQUIP MESURE TEMPERATURE PE8	1 056,00	0,00	0
31/12/2016	MEUBLES, VESTIAIRES, CASIERS PE4	489,43	0,00	0
31/12/2016	MEUBLES, VESTIAIRES, CASIERS PE4	1 936,88	0,00	0
31/12/2016	GRILLE DE CLOTURE BALEINE BLEUE PE7	2 736,00	0,00	0
31/12/2016	GRILLE DE CLOTURE BALEINE BLEUE PE7	1 620,00	0,00	0
31/12/2016	SERVEUR TELEPHONIE SERV ADM PE1	2 373,60	0,00	0
31/12/2016	MEUBLES CUISINE+TABLE A LANGER PE8	1 083,60	0,00	0
31/12/2016	CYLINDRE ELECTRONIQUE PORTAIL GOULT 11	791,23	0,00	0
31/12/2016	COFFRET TELEGESTION CHAUFFERIE PE8	10 039,20	0,00	0
31/12/2016	CYLINDRES 08 ET 11	395,62	0,00	0
31/12/2016	CYLINDRES 08 ET 11	395,64	0,00	0
31/12/2016	TABOURETS A ROULETTES BOITE A MALICE PE4	252,78	0,00	0
31/12/2016	MEUBLES A TIROIRS+PORTES PE1	482,27	0,00	0
31/12/2016	MEUBLES A TIROIRS+PORTES PE1	724,94	0,00	0
31/12/2016	NETTOYEUR VAPEUR BOITE A MALICE PE4	646,80	0,00	0
31/12/2016	TABLE+COUCHETTE LIEVRE ET TORTUE 11	44,90	0,00	0
31/12/2016	TABLE+COUCHETTE LIEVRE ET TORTUE 11	297,85	0,00	0
31/12/2016	MATERIEL INFO LES PITCHOUNETS PE5	1 035,02	0,00	0
31/12/2016	PORTE MANTEAU LIEVRE ET TORTUE 11	306,00	0,00	0
31/12/2016	TABLE + 4 CHAISES BALEINE BLEUE PE7	68,01	0,00	0
31/12/2016	TRAV RESEAU INFO LIEVRE ET TORTUE 11	561,16	0,00	0
31/12/2016	TABOURETS LA CHRYSALIDE	1 207,12	0,00	0
31/12/2016	LITS LA BOITE A MALICE	7 447,50	0,00	0
31/12/2016	SONORISATION PHILIPS 60W - RAM	458,05	0,00	0
31/12/2016	VELOS LA CHRYSALIDE	480,00	0,00	0
31/12/2016	VELOS LA CHRYSALIDE	480,00	0,00	0
31/12/2016	PC HP BUSINESS + SOURIS + ECRAN - ADM	8,40	0,00	0
31/12/2016	PC HP BUSINESS + SOURIS + ECRAN - ADM	142,80	0,00	0
31/12/2016	PC HP BUSINESS + SOURIS + ECRAN - ADM	715,20	0,00	0
31/12/2016	PC HP BUSINESS + SOURIS + ECRAN - LAEP	8,40	0,00	0
31/12/2016	PC HP BUSINESS + SOURIS + ECRAN - LAEP	142,80	0,00	0
31/12/2016	PC HP BUSINESS + SOURIS + ECRAN - LAEP	715,20	0,00	0
31/12/2016	LAVE VAISSELLE - LA BALEINE BLEUE	2 988,60	0,00	0
31/12/2016	ADOUCCISSEUR LA BALEINE BLEUE	264,00	0,00	0
31/12/2016	ADOUCCISSEUR LA BALEINE BLEUE	234,00	0,00	0
31/12/2016	ADOUCCISSEUR LA BALEINE BLEUE	1 380,00	0,00	0
31/12/2016	DESINSECTISEUR LES PITCHOUNS	172,80	0,00	0
31/12/2016	JEUX KIT BLOC - BOITE A MALICE	885,72	0,00	0
31/12/2016	JEUX KIT BLOC - BOITE A MALICE	521,09	0,00	0
31/12/2016	DIAGNOSTIC TRAV AMENAG BALEINE BLEUE	3 720,00	0,00	0
31/12/2016	TELEGESTION CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	1 200,00	0,00	0
31/12/2016	EQUIP ELECTRIQUE CHAUFFERIE PITCHOUNS	2 456,40	0,00	0
31/12/2016	MEUBLES LIEVRE ET LA TORTUE	4 973,77	0,00	0
31/12/2016	VELOS LE LIEVRE ET LA TORTUE	200,00	0,00	0
31/12/2016	VELOS LE LIEVRE ET LA TORTUE	220,00	0,00	0
31/12/2016	VELOS LE LIEVRE ET LA TORTUE	200,00	0,00	0
31/12/2016	EQUIP SANITAIRE LA LIEVRE ET LA TORTUE	24,00	0,00	0
31/12/2016	EQUIP SANITAIRE LA LIEVRE ET LA TORTUE	583,20	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2016	EQUIP CHAUFFERIE LA CHRYSALIDE	2 187,60	0,00	0
31/12/2016	TERRASSEMENT MUR CLOTURE CHRYSALIDE	29 964,48	0,00	0
31/12/2016	MATERIEL INFO LA CHRYSALIDE	46,71	0,00	0
31/12/2016	MATERIEL INFO LA CHRYSALIDE	69,95	0,00	0
31/12/2016	LOGICIEL D'EXPLOITATION LA CHRYSALIDE	594,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		93 453,30	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	8 328,25
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	8 328,25

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	221 848,21
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	221 848,21
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 409 351,93
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,51

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	13,00	30,00	26,36	1,00	27,36
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	16,00	13,00	29,00	25,56	1,00	26,56
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		22,00	6,00	28,00	22,20	3,50	25,70
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 1° CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2° CLASSE	C	9,00	2,00	11,00	9,00	1,60	10,60
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	0,00	2,00	2,00	0,00	1,10	1,10
EDUCATEUR PRINCIPAL JEUNES ENFANTS	B	6,00	1,00	7,00	6,80	0,00	6,80
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE	A	1,00	1,00	2,00	1,00	0,80	1,80
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE SUPERIEURE	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	1,00	12,00	11,76	0,00	11,76
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	11,00	1,00	12,00	11,76	0,00	11,76
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		4,00	1,00	5,00	0,00	4,57	4,57
CONTRATS AIDES	A C	4,00	1,00	5,00	0,00	4,57	4,57

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		57,00	21,00	78,00	63,12	9,07	72,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	0	0,00	3-a°	CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL DE 2° CLASSE	C	MS	0	0,00	3-a°	CDD
CONTRATS AIDES	A	OTR	0	0,00	3-a°	CDD
CONTRATS AIDES	C	OTR	0	0,00	A	A
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	MS	0	0,00	3-a°	CDD
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE	A	MS	0	0,00	3-a°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 905 565,00	1 958 136,87	521 753,99	2 425 674,14
RECETTES	4 905 565,00	1 764 558,15	99 996,00	3 041 010,85
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	18 947 443,00	18 756 129,38	0,00	191 313,62
RECETTES	18 947 443,00	18 230 399,45	0,00	717 043,55

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : LOCA2016 COM COM PAYS APT LUBERON - LOCATION / N°SIRET : 20004062400088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 282 635,00	647 319,55	972 692,61	662 622,84
RECETTES	2 282 635,00	1 022 536,12	0,00	1 260 098,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	172 540,00	182 964,97	0,00	-10 424,97
RECETTES	172 540,00	231 804,05	0,00	-59 264,05

BUDGET : ACD2016 COM COM PAYS APT LUBERON ASSAINISS DSP / N°SIRET : 20004062400021				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	528 331,00	249 003,31	28 280,40	251 047,29
RECETTES	528 331,00	261 260,05	51 099,00	215 971,95
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	399 732,00	284 886,89	0,00	114 845,11
RECETTES	399 732,00	296 359,09	0,00	103 372,91

BUDGET : PHOTO2016 COM COM PAYS APT LUBERON - PHOTOVOLTAÏQUE / N°SIRET : 20004062400120				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	37 883,00	14 540,09	0,00	23 342,91
RECETTES	37 883,00	7 173,48	0,00	30 709,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	51 183,00	36 821,86	0,00	14 361,14
RECETTES	51 183,00	32 310,09	0,00	18 872,91

BUDGET : REOM2016 COM COM PAYS APT LUBERON - REOM / N°SIRET : 20004062400112				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	48 362,00	0,00	0,00	48 362,00
RECETTES	48 362,00	26 460,69	0,00	21 901,31

BUDGET : REOM2016 COM COM PAYS APT LUBERON - REOM / N°SIRET : 20004062400112				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 182 371,00	1 160 139,70	0,00	22 231,30
RECETTES	1 182 521,00	1 052 233,60	0,00	130 287,40

BUDGET : ENF2016 CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE / N°SIRET : 20004062400054				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 772 980,00	1 393 263,59	1 043 217,31	336 499,10
RECETTES	2 772 980,00	772 055,94	342 019,49	1 658 904,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 521 675,00	3 247 275,57	0,00	274 399,43
RECETTES	3 521 675,00	3 471 826,16	0,00	49 848,84

BUDGET : ZAC2016 COM COM PAYS APT LUBERON - ZONES ACTIVITES / N°SIRET : 20004062400096				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 520 867,00	3 259 477,92	0,00	1 261 389,08
RECETTES	4 520 867,00	2 627 757,40	0,00	1 893 109,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 835 504,00	2 806 133,38	0,00	1 029 370,62
RECETTES	3 835 504,00	2 806 133,38	0,00	1 029 370,62

BUDGET : ZAG2016 COM COM PAYS APT LUBERON - ZA Goult / N°SIRET : 20004062400104				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	236 906,00	96 208,76	0,00	140 697,24
RECETTES	236 906,00	95 452,76	0,00	141 453,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	155 453,00	96 208,76	0,00	59 244,24
RECETTES	155 453,00	96 208,76	0,00	59 244,24

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 333 529,00	7 617 950,09	2 565 944,31	5 149 634,60
RECETTES	15 333 529,00	6 577 254,59	493 114,49	8 263 159,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 265 901,00	26 570 560,51	0,00	1 695 340,49
RECETTES	28 266 051,00	26 217 274,58	0,00	2 048 776,42
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	43 599 430,00	34 188 510,60	2 565 944,31	6 844 975,09
TOTAL GENERAL DES RECETTES	43 599 580,00	32 794 529,17	493 114,49	10 311 936,34

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 333 529,00	7 617 950,09	2 565 944,31	5 149 634,60
RECETTES	15 333 529,00	6 577 254,59	493 114,49	8 263 159,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 265 901,00	26 570 560,51	0,00	1 695 340,49
RECETTES	28 266 051,00	26 217 274,58	0,00	2 048 776,42
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	43 599 430,00	34 188 510,60	2 565 944,31	6 844 975,09
TOTAL GENERAL DES RECETTES	43 599 580,00	32 794 529,17	493 114,49	10 311 936,34

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 10/03/2017

Présenté par (1) Le Vice Président.
 A Apt, le 16/03/2017
 Le Vice Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire .
 A Apt, le 16/03/2017
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

André BONHOMME	
André LECOURT	
Bruno VIGNE-ULMIER	
Christian BELLOT	
Christophe CARMINATI	
Corinne PAÏOCCHI	
Cédric MAROS	
Didier PERELLO	
Dominique SANTONI	
Edmond GINTOLI	
Elisabeth MURAT	
Francis FARGE	
Frédéric NERVI	
Frédéric SACCO	
Gaëlle LETTERON	
Gilles RIPERT	
Gisèle BONNELLY	
Gisèle MAGNE	
Gisèle MARTIN	
Guy SALLIER	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard BAUMEL	
Isabelle TAILLIER	
Isabelle VICO	
Jean AILLAUD	
Jean-Louis DE LONGEAUX	
Jean-Pierre HAUCOURT	
Laurence LE ROY	
Laurent DUCAU	
Luc MILLE	
Lucien AUBERT	
Marcia ESPINOSA	
Marianne FIELD	
Martine RAVOIRE	
Mathias HAUPTMANN	
Maxime BEY	
Mireille DUMESTE	
Monique CARRETERO	
Olivier CUREL	
Pascal RAGOT	
Patrick ESPITALIER	
Patrick MERLE	
Peggy RAYNE	
Philippe LEBAS	
Philippe ROUX	
Pierre CARBONNEL	
Pierre TARTANSON	
Sandrine BEAUTRAIS	
Sylvie PASQUINI	
Véronique ARNAUD-DELOY	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Xavier ARENA	
--------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le Vice Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2016, et de la publication le 01/01/2016
A Apt.le 01/01/2016

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.